

La Ville de Sion met au concours un poste de

## **Responsable opérationnel du CSU** (Centre de Secours et d'Urgence) taux d'activité 100%

rattaché au service de la sécurité publique.

### **Missions principales**

De manière générale, le titulaire, en tant que responsable opérationnel :

- Est le garant du fonctionnement optimal du CSU, afin de remplir le contrat de prestation avec l'OCVS 365/365 et 24/24
- Est responsable de la qualité des prestations délivrées par le CSU
- Assure la représentation du CSU
- Est en charge de la conduite des projets qui lui sont confiés
- Est responsable de la mise en œuvre et du suivi des indicateurs qualité et performance du CSU
- Est le garant du système qualité du CSU et du maintien des certifications

### **Conditions d'engagement**

- Formation de base d'ambulancier diplômé ES
- Avoir suivi une formation en management / leadership et/ou une formation en gestion d'événements majeurs serait un atout
- Expérience :
  - o 5 ans d'expérience dans le domaine du pré-hospitalier ;
  - o Expérience confirmée dans la gestion et la conduite du personnel
- Maîtrise des outils informatiques
- Langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de la langue française
- Disposer d'une grande disponibilité pour faire face aux contraintes liées au fonctionnement du CSU
- Organisé, structuré, capacités à prioriser, planifier et à développer des concepts
- Leadership, autonomie, confiance en soi et capacité à se remettre en question, loyauté
- Résistance au stress, capacité à gérer efficacement des situations de crise

**Entrée en fonctions :** à convenir.

### **Traitement**

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. David Rémondeulaz, chef du service de la sécurité publique, tél. 079 346 15 17.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « responsable du CSU » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 16 avril 2021**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 23 mars 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE